



Ecrit par Echo du Mardi le 16 avril 2020

# Pendant le confinement, la Carsat sud-est met en place un service de veille auprès des retraités les plus fragiles



Dans le contexte de la pandémie Covid-19, [la Carsat Sud-Est \(Caisse d'assurance de retraite et santé au travail\)](#) a mis en place une campagne d'appels téléphoniques afin de contacter les retraités en situation d'isolement.

Objectif : s'assurer que les retraités du régime général et des travailleurs indépendants des régions Paca et Corse en situation d'isolement et pouvant présenter des risques de fragilisation soient en mesure d'avoir des contacts réguliers avec leurs proches, qu'ils soient organisés pour faire leurs courses ou bien que le besoins de santé soient pourvus. Cette campagne d'appels téléphoniques doit aussi permettre de rappeler les gestes de protection sanitaire contre le Coronavirus. Dans un premier temps, cette opération concerne les personnes âgées de plus de 75 ans vivant seules.

## Réorientation en cas de détresse avérée

En cas détresse avérée, les agents de la Carsat Sud-Est signaleront les retraités concernés afin qu'ils puissent être réorienté, avec leur accord, vers les services adéquats (assistants de service social, conseillers retraite, conseillers de l'action sociale, opérateurs d'actions collectives par téléphone, plateforme solidarité numérique, plateformes d'écoute, de soutien psychologique, etc.).



Ecrit par Echo du Mardi le 16 avril 2020

## **Attention aux appels frauduleux**

Par ailleurs, les services de la Carsat Sud-Est alerte sur d'éventuels appels frauduleux.

« En cette période qui voit aussi se multiplier les appels frauduleux : le seul numéro d'appel pour joindre la Carsat Sud-Est est le 39 60 (ou 09 71 10 39 60 de l'étranger, d'une box ou d'un mobile), explique l'organisme. Toute invitation à rappeler la Carsat Sud-Est sur un numéro (surtaxé) commençant par 08 doit être considérée un appel frauduleux. Les personnels de la Carsat Sud-Est mobilisés pour ces appels ne demanderont en aucun cas aux retraités de fournir des pièces administratives ou des données personnelles. »